

Au cours des derniers mois, certains porte-paroles de la droite américaine ont remis en question les progrès accomplis par le gouvernement d'Aristide dans le domaine des droits de la personne. Le chroniqueur politique Robert Novak a dénoncé ce qu'il a qualifié d'une trentaine d'assassinats politiques d'opposants au régime en 1995, alors que des membres de la Chambre des Représentants ont accusé le gouvernement haïtien de chercher à nuire aux enquêtes sur plusieurs meurtres survenus ces derniers mois. Malgré ces dénonciations, rien ne permet de conclure à l'existence d'une campagne "d'élimination" des opposants au régime; les chiffres avancés par ces personnes sont exagérés, et plusieurs des meurtres semblent d'ailleurs être reliés aux milieux du crime organisé.

POSITION DU CANADA

Nous sommes heureux des progrès accomplis au cours des derniers mois et considérons qu'Haïti représente un exemple probant du lien entre la démocratisation et la situation des droits de la personne. Nous participons pleinement aux efforts de la communauté internationale en matière de réforme judiciaire et de formation policière, et avons financé les travaux de la Commission de la Vérité. Nous appuyons les efforts de la Mission civile internationale ONU-OÉA (MICIVIH), chargée de documenter la situation des droits de la personne et de prêter assistance aux institutions haïtiennes chargées de garantir ces droits. Nous sommes en faveur d'une implication accrue du Centre des Droits de la personne de l'ONU en Haïti, pour apporter un complément au travail accompli par la MICIVIH sur le terrain.